

L'ajournement

L'ENVIRONNEMENT—LE TRANSPORT DE PÉTROLE PAR PÉTROLIERS—LES INSTANCES DU GOUVERNEMENT AUX AUDIENCES DE L'ÉTAT DE WASHINGTON

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le projet d'aménagement d'un port pour superpétroliers à Port Angeles, dans l'État de Washington, est une question qui me préoccupe. Depuis les élections du 18 février, j'ai demandé à quelques reprises à certains ministres quelle était leur position à ce sujet. Je leur ai également écrit. Et dans chaque cas, je n'ai reçu de réponse satisfaisante.

Je voudrais exposer brièvement pourquoi les gens de ma circonscription et tous les habitants de la côte de la Colombie-Britannique se préoccupent tellement du passage des pétroliers. D'abord, il est fort possible—il est même inévitable du point de vue statistique, devrais-je dire—qu'à un moment donné il se produise une marée noire au large de la côte de la Colombie-Britannique qui entraînerait une catastrophe écologique.

M. Andrew Thompson disait ce qui suit dans son dernier rapport pour le compte de la Commission d'enquête sur les ports pétroliers de la côte ouest:

Le temps est de notre côté tant qu'il n'y a pas de déversement de pétrole; un autre *Amoca Cadiz* pourrait s'échouer dans le détroit Rosario demain.

Il s'agit d'un problème de portée mondiale. Entre 1969 et 1973, 82 pétroliers ont fait naufrage. Il y a eu aussi des centaines d'autres accidents moins spectaculaires qui ont aussi donné lieu à des déversements de pétrole.

Deuxièmement, nous nous inquiétons des dommages cumulatifs que peuvent causer les petits déversements, les fuites causées par les accrochages et la vidange illégale. Dans bien des secteurs, ces dommages cumulatifs sont encore plus graves qu'un seul déversement important parce que c'est quelque chose qui se fait tous les jours, toutes les semaines et tous les ans. Cela détruit la vie marine.

Troisièmement, il y a le danger que posent les pétroliers pour les bateaux de pêche et les autres petites embarcations dans les voies maritimes. Dans les secteurs où circulent les pétroliers, il y a de nombreux cas de chalutiers et d'autres genres de navires de pêche qui disparaissent mystérieusement. Nous n'avons pas besoin d'un triangle des Bermudes pour expliquer les incidents de ce genre. Dans bien des cas, les bateaux disparus ont simplement été frappés par des pétroliers géants sans que personne à bord du pétrolier ne s'en rende compte. Les pétroliers ont simplement continué leur chemin et des vies ont été perdues. Je ne tiens pas à ce que ce genre de chose se produise au large de la Colombie-Britannique.

● (2225)

Enfin, la présence d'un vaste port pour pétroliers à moins de 20 milles de la ville de Victoria pourrait susciter de graves problèmes de pollution de l'air. Dans le mémoire qu'il a présenté à la Commission d'enquête sur les installations portuaires pétrolières de la côte ouest, M. Thompson a parlé de cet aspect du problème en ces termes:

Il n'est pas impossible que les émissions des pétroliers et des réservoirs portuaires ajoutées à celles de l'industrie forestière de Port Angeles excèdent les normes établies avec une fréquence telle que la rentabilité des opérations pétrolières dans le port en serait compromise. Si les autorités appliquent les normes de qualité de l'air en interrompant les opérations de déchargement des pétroliers chaque fois que le taux de pollution dépasse les normes, il s'ensuivra dans le détroit Juan de Fuca un encombrement de pétroliers attendant d'être déchargés, ce qui accroî-

trait dangereusement les risques d'accidents de la navigation et de déversements de pétrole.

C'est pour cette raison, et ce n'est pas la seule, que cette proposition nous préoccupe tant. Le gouvernement dit être au courant de ces faits et il a déclaré qu'il était hostile à l'idée de construire un port géant; mais quand on pose des questions précises à ses représentants sur la façon dont ils expriment leur opposition, quand on leur demande ce qu'ils font, ils répondent de manière par trop cavalière. Ainsi, en réponse à la question que je lui ai posée le 28 avril 1980, le ministre de l'Environnement (M. Roberts) a dit qu'il n'enverrait pas de représentants canadiens aux audiences sur les questions écologiques qui ont eu lieu à Olympia, capitale de l'État de Washington. Par ailleurs, il n'a pas su quoi me répondre quand je lui ai suggéré que le ministère de l'Environnement fasse ses propres études dans ce domaine. Il y a deux ans, M. Thompson a mis son doigt sur le problème. Voici ce qu'il a déclaré:

Le problème pour le public en Colombie-Britannique, c'est que l'on n'accorde pas toute l'importance voulue à ces négociations.

La politique des libéraux semble se résumer à merveille par la phrase: «Laissez faire». Peut-être, cela passera-t-il après les élections présidentielles de novembre. Je le répète, l'attitude du gouvernement est de beaucoup trop décontractée. Ainsi, interrogé à propos de la présence canadienne aux audiences qui avaient lieu à Seattle, le ministre a déclaré:

Le consulat général... nous tient pleinement au courant des événements et nous permet d'évaluer régulièrement la situation.

J'ai obtenu une réponse analogue du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan), mais lorsque je lui ai demandé au comité de nous fournir les dernières nouvelles, il en a été incapable. Je ne m'attends pas que le ministre possède des renseignements complets sur tout ce qui se passe sous le soleil; cependant, en tant qu'habitants de la Colombie-Britannique, nous estimons qu'il s'agit d'une question importante, voire prioritaire, et que nous devrions au moins savoir ce qui se passe.

Ma question est donc la suivante: Existe-t-il une certaine coordination entre les différents ministres intéressés? Qui est vraiment en charge, et que fait vraiment le ministère de l'Environnement pour nous protéger contre cette menace?

Des voix: Bravo!

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, premièrement, je voudrais remercier le député de Cowichan-Malahat-Les Îles (M. Manly) d'avoir soulevé cette importante question et d'être revenu à la charge à plusieurs reprises. Je tiens à lui assurer que, pour ma part, cela me préoccupe. Il y a à peine plus d'un an—je crois que c'était en avril 1979—le *Kurdistan* s'est brisé au large de la côte de l'Atlantique. L'une des répercussions de ce naufrage fut que plusieurs centaines de pêcheurs, dans ma propre circonscription de Burin-Saint-Georges, ont dû interrompre leurs activités. Ils ont été dédommagés par la suite pour la perte de leur matériel, mais ils ont subi bien d'autres inconvénients graves. Je crains qu'un nouveau déversement n'ait des suites plus fâcheuses que des inconvénients temporaires ou l'interruption du revenu. Cette seule raison suffit à me faire partager les inquiétudes exprimées par le député.